

Fiche de données de Sécurité

Cette fiche de données de sécurité contient des informations sur l'environnement, la santé et la toxicologie à l'intention de vos employés. Veillez à ce que ces informations leur soient communiquées. Elle contient également des informations qui vous aideront à répondre aux exigences de la communauté en matière de droit à l'information et de rapports sur les mesures d'urgence en vertu de la *SARA TITLE III* et de bien d'autres lois. Si vous revendez ce produit, cette FDS doit être remise à l'acheteur ou les informations doivent être incorporées dans votre FDS.

Section 1 : Identification

Identifiant du produit : Nettoyant pour plaques de granit
Numéros de pièces : Z9412, Z9410, Z9409, Z9408, Z9407 et Z9406
Nom de l'entreprise : AMPG
 8090 Woodland Drive
 Indianapolis, IN 46278
Téléphone en cas d'urgence : (317) 472-9000
Utilisations : Nettoyage, dégraissage et entretien des surfaces en granit

Section 2 : Classification des dangers

Classification des dangers physiques : Liquide inflammable, catégorie 4
Mot indicateur : AVERTISSEMENT

Dangers physiques Mises en garde :

Liquide combustible.

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation.

Ne pas fumer

Garder au frais.

Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / un équipement de protection du visage.

En cas d'incendie : Contacter les autorités, éviter de respirer les fumées et les vapeurs

Utiliser les moyens d'extinction appropriés.

Stocker dans un endroit bien ventilé.

Éliminer le contenu/réceptacle conformément aux réglementations locales.

Classification(s) des dangers pour la santé :

Toxicité aiguë - Orale - Niveau 4	Avertissement
Toxicité aiguë - Inhalation - Niveau 4	Avertissement
Corrosion / Irritation de la peau - Niveau 3	Avertissement
Lésions oculaires / Irritation - Niveau 2A	Avertissement



Déclarations de danger pour la santé :

Liquide combustible.

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Ne pas fumer.

Garder au frais.

Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / un équipement de protection du visage.

En cas d'incendie : Contacter les autorités, éviter de respirer les fumées et les vapeurs

Utiliser les moyens d'extinction appropriés.

Stocker dans un endroit bien ventilé.

Éliminer le contenu/réceptacle conformément aux réglementations locales.

Section 3 : Composition / Informations sur les ingrédients

	CAS#	% Range	PEL	VLE
ÉTHANOL, 2-BUTOXY	111-76-2	1% 5%	25 PPM	25 PPM
ÉTHÉR MÉTHYLIQUE DU PROPYLÈNE GLYCOL	34590-94-8	1% 5%	100 PPM PEAU	100 PPM PEAU
TRIPOLYPHOSPHATE DE SODIUM	7758-29-4	1% 5%	NON ÉTABLI	NON ÉTABLI
ACÉTATE D'ÉTHYLÈNE DIAMINE TÉTRA	64-02-8	1% 5%	NON ÉTABLI	NON ÉTABLI
MATIÈRE INERTE	7732-18-5	70% 90%	NON ÉTABLI	NON ÉTABLI
MÉTASILICATE DE SODIUM	6834-92-0	1% 5%	15 MG/M3	10 MG/M3

L'identité chimique spécifique et les pourcentages exacts ne sont pas divulgués en tant que secret commercial.

Section 4 : Mesures de premiers secours

Éviter de respirer les poussières, les fumées, les gaz, les brumes, les vapeurs et les pulvérisations.

Se laver soigneusement les mains et les parties exposées après la manipulation.

Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation de ce produit.

Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé.

Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / un équipement de protection du visage.

EN CAS D'INGESTION : Appeler un CENTRE ANTIPOISON / un médecin en cas de malaise.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer abondamment à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les lentilles de contact, si la personne en porte et si elles sont faciles à enlever. Continuer à rincer.

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

En cas d'irritation de la peau : Consulter un médecin.

Si l'irritation des yeux persiste : Consulter un médecin
Éliminer le contenu / le récipient conformément aux réglementations locales.

GÉNÉRALITÉS : Ce produit présente un danger d'aspiration et dégrade la peau. L'inhalation de vapeurs à forte concentration peut provoquer une dépression du Système Nerveux Central (CNS)

CONTACT AVEC LES YEUX : Légèrement irritant mais n'endommage pas les tissus oculaires.

CONTACT AVEC LA PEAU : Faible toxicité. Un contact fréquent ou prolongé peut provoquer une dermatite. Le contact avec la peau peut aggraver une dermatite existante.

INHALATION : Les concentrations élevées de vapeurs ou d'aérosols (supérieures à environ 100 ppm) sont irritantes pour les yeux et les voies respiratoires, elles peuvent provoquer des maux de tête, des vertiges, une anesthésie, une somnolence, une perte de conscience et d'autres effets sur le système nerveux central, y compris la mort.

INGESTION : De petites quantités de ce produit aspirées dans le système respiratoire lors de l'ingestion ou du vomissement peuvent provoquer des lésions pulmonaires légères à graves, voire une toxicité minime.

PREMIERS SOINS :

CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer les yeux avec de grandes quantités d'eau jusqu'à ce que l'irritation disparaisse. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

CONTACT AVEC LA PEAU : Rincer abondamment à l'eau ; utiliser du savon si possible. Enlever les vêtements fortement contaminés, y compris les chaussures, et les laver avant de les réutiliser.

INHALATION : En utilisant une protection respiratoire appropriée, éloigner immédiatement la victime de l'exposition. Pratiquer la respiration artificielle en cas d'arrêt respiratoire. Garder au repos. Appeler rapidement un médecin.

INGESTION : En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir. Garder au repos. Consulter rapidement un médecin.

PRÉCAUTIONS :

PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES : Des études de santé ont montré que de nombreux hydrocarbures présentent des risques potentiels pour la santé humaine qui peuvent varier d'une personne à l'autre. Par précaution, l'exposition aux liquides, aux vapeurs, aux brumes ou aux fumées doit être minimisée.

PROTECTION PERSONNELLE : Pour les systèmes ouverts où le contact est probable, porter des lunettes de sécurité avec des écrans latéraux, des manches longues et des gants résistant aux produits chimiques. Lorsque les concentrations dans l'air peuvent dépasser les limites, les pratiques de travail ou autres moyens de réduction de l'exposition ne sont pas adéquats, des respirateurs approuvés par NIOSH/MSHA peuvent être nécessaires pour éviter une surexposition par inhalation.

VENTILATION : L'utilisation d'une ventilation mécanique par dilution est recommandée lorsque ce produit est utilisé dans un espace confiné, lorsqu'il est chauffé au-dessus des températures ambiantes ou lorsqu'il est agité.

Section 5 : Mesures de lutte contre les incendies

Éviter de respirer les poussières, les fumées, les gaz, les brumes, les vapeurs et les pulvérisations.

Se laver soigneusement les mains et les parties exposées après la manipulation.

Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation de ce produit.

Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé.

Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / un équipement de protection du visage.

EN CAS D'INGESTION : Appeler un CENTRE ANTIPOISON / un médecin en cas de malaise.

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'air frais et la maintenir dans un état confortable pour qu'elle puisse respirer.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer abondamment à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les lentilles de contact, si la personne en porte et si elles sont faciles à enlever. Continuer à rincer.

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

En cas d'irritation de la peau : Consulter un médecin.

Si l'irritation des yeux persiste : Consulter un médecin.

Éliminer le contenu / le récipient conformément aux réglementations locales.

DANGER GÉNÉRAL :

Liquide combustible, peut former des mélanges combustibles à des températures égales ou supérieures au point d'éclair. Décharge statique, le matériau peut accumuler une charge statique qui peut provoquer une décharge électrique incendiaire. Les récipients "vides" conservent des résidus de produit (liquide et/ou vapeur) et peuvent être dangereux. NE PAS couper, souder, braser, percer ou exposer ces récipients à la chaleur, aux flammes, aux étincelles, à l'électricité statique, ou à d'autres sources d'ignition ; ils peuvent exploser et provoquer des blessures ou la mort.

LUTTE CONTRE LES INCENDIES :

Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les surfaces exposées au feu et pour protéger le personnel. Isoler l'alimentation en "carburant" du feu. Utiliser de la mousse, de la poudre chimique ou de l'eau pulvérisée pour éteindre le feu. Éviter de pulvériser de l'eau directement dans les conteneurs de stockage en raison du risque d'ébullition. Ce liquide est volatil et dégage des vapeurs invisibles. Le liquide ou la vapeur peuvent se déposer dans des zones basses ou parcourir une certaine distance le long du sol ou de la surface jusqu'à des sources d'inflammation où ils peuvent s'enflammer ou exploser.

Section 6 : Mesures en cas de déversement accidentel

DÉVERSEMENT TERRESTRE : Éliminer les sources d'inflammation. Empêcher tout déversement supplémentaire du produit, si cela est possible sans danger. Pour les petits déversements, appliquer les procédures de nettoyage ; pour les grands déversements, appliquer les procédures de nettoyage et, s'il s'agit d'une zone publique, tenir le public à l'écart et prévenir les autorités. En outre, si ce produit est soumis à la déclaration CERCLA, avertir le Centre National d'Information. Empêcher le liquide de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou les zones basses.

Contenir le liquide déversé avec du sable ou de la terre. Ne pas utiliser de matériaux combustibles tels que la sciure de bois. Récupérer par pompage ou à l'aide d'un absorbant approprié. Consulter un expert pour connaître les règles d'élimination.

DÉVERSEMENT D'EAU : Éliminer les sources d'inflammation. Avertir les occupants et la navigation dans les zones environnantes et sous le vent des risques d'incendie et d'explosion et demander à tous de rester à l'écart. Enlever de la surface par écumage ou à l'aide d'absorbants appropriés. Si les autorités locales et les organismes de protection de l'environnement l'autorisent, il est possible d'utiliser des produits couulants et/ou des dispersants dans les eaux non confinées. Consulter un expert pour l'élimination des matériaux récupérés et s'assurer de la conformité avec les réglementations locales en matière d'élimination.

Section 7 : Manipulation et stockage

Éviter de respirer les poussières, les fumées, les gaz, les brumes, les vapeurs et les pulvérisations.

Se laver soigneusement les mains et les parties exposées après la manipulation.

Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation de ce produit.

Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé.

Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / un équipement de protection du visage.

EN CAS D'INGESTION : Appeler un CENTRE ANTIPOISON / un médecin en cas de malaise.

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'air frais et la maintenir dans un état confortable pour qu'elle puisse respirer.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer abondamment à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les lentilles de contact, si la personne en porte et si elles sont faciles à enlever. Continuer à rincer.

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

En cas d'irritation de la peau : Consulter un médecin.

Si l'irritation des yeux persiste : Consulter un médecin.

Éliminer le contenu / le récipient conformément aux réglementations locales.

EXIGENCES EN MATIÈRE DE VENTILATION : Utiliser une ventilation par aspiration à un niveau adéquat. Remarque : Lorsque du monoxyde de carbone peut être généré, une ventilation spéciale peut être nécessaire. Une ventilation locale est recommandée, le cas échéant, pour contrôler l'exposition des employés.

PROTECTION RESPIRATOIRE : En fonction du niveau de contamination et des limites d'utilisation du respirateur, utiliser un respirateur approuvé par NIOSH/MSHA.

YEUX : Porter un masque et des lunettes de protection ou des lunettes de protection contre les produits chimiques.

GANTS : Porter des gants imperméables. Les gants contaminés par le produit doivent être jetés. Il a été suggéré d'utiliser du polyéthylène polyfluoré.

AUTRES ÉQUIPEMENTS VESTIMENTAIRES : Vêtements de travail standard. Chaussures de travail standard ; jeter si les chaussures ne peuvent pas être décontaminées. Stocker les vêtements contaminés dans des armoires bien ventilées ou des conteneurs fermés. Laver les vêtements contaminés et les sécher avant de les réutiliser.

PROTECTION RESPIRATOIRE : Dans les situations où les concentrations de vapeurs dépassent les limites d'exposition recommandées, il convient de porter une cartouche de vapeur organique approuvée par le NIOSH ou un respirateur à adduction d'air.

Section 8 : Contrôles de l'exposition / Protection individuelle

Éviter de respirer les poussières, les fumées, les gaz, les brumes, les vapeurs et les pulvérisations.

Se laver soigneusement les mains et les parties exposées après la manipulation.

Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation de ce produit.

Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé.

Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / un équipement de protection du visage.

EN CAS D'INGESTION : Appeler un CENTRE ANTIPOISON / un médecin en cas de malaise.

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'air frais et la maintenir dans un état confortable pour qu'elle puisse respirer.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer abondamment à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les lentilles de contact, si la personne en porte et si elles sont faciles à enlever. Continuer à rincer.

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

En cas d'irritation de la peau : Consulter un médecin.

Si l'irritation des yeux persiste : Consulter un médecin.

Éliminer le contenu / le récipient conformément aux réglementations locales.

EXIGENCES EN MATIÈRE DE VENTILATION : Utiliser une ventilation par aspiration à un niveau adéquat. Remarque : Lorsque du monoxyde de carbone peut être généré, une ventilation spéciale peut être nécessaire. Une aspiration locale est recommandée, le cas échéant, pour contrôler l'exposition des employés.

PROTECTION RESPIRATOIRE : En fonction du niveau de contamination et des limites d'utilisation du respirateur, utiliser un respirateur approuvé par NIOSH/MSHA.

YEUX : Porter un masque et des lunettes de protection ou des lunettes de protection contre les produits chimiques.

GANTS : Porter des gants imperméables. Les gants contaminés par le produit doivent être jetés. Le polyéthylène polyfluoré a été

AUTRES ÉQUIPEMENTS VESTIMENTAIRES : Vêtements de travail standard. Chaussures de travail standard ; jeter si les chaussures ne peuvent pas être décontaminées. Stocker les vêtements contaminés dans des armoires bien ventilées ou des conteneurs fermés. Laver les vêtements contaminés et les sécher avant de les réutiliser.

PROTECTION RESPIRATOIRE : Dans les situations où les concentrations de vapeurs dépassent les limites d'exposition recommandées, il convient de porter une cartouche de vapeur organique approuvée par le NIOSH ou un respirateur à adduction d'air.

Section 9 : Propriétés physiques et chimiques

Point d'éclair (CCP) : 170T TCC

Point d'ébullition du produit : >212°F

Pression de vapeur du produit : 20 mm HG

Densité de vapeur du produit : >1

Gravité spécifique : 1.04

C.O.V. : 8.7% par Volume

Solubilité dans l'eau : Soluble

Apparence : Liquide clair et fluide

PH : 12.8 +/- 0.5

Section 10 : Stabilité et réactivité

STABILITÉ : Stable
CONDITIONS A EVITER : Températures supérieures à 130° F
POLYMÉRISATION DANGEREUSE : Ne se produira pas
MATÉRIAUX ET CONDITIONS À ÉVITER INCOMPATIBILITÉ : Agents oxydants forts
PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX : Aucun

Section 11: Informations toxicologiques

ÉTHANOL, 2-BUTOXY 111-76-2

Toxicité orale aiguë : LD 50 cochon d'Inde : 1 200 mg/kg
Toxicité aiguë par inhalation : LC 50 cochon d'Inde : > 633 ppm, 1h
Toxicité aiguë par voie cutanée : LD 50 cochon d'Inde : 2 000 mg/kg

ÉTHÉR MÉTHYLIQUE DE PROPYLÈNE GLYCOL 34590-94-8

Toxicité orale aiguë : DL 50 rat : 5200 mg/kg
Toxicité aiguë par voie cutanée : DL 75 lapin : 5900 mg/kg

EFFETS DE L'EXPOSITION AIGUË

CONTACT AVEC LA PEAU : peu ou pas d'effet

ABSORPTION PAR LA PEAU : oui, pas d'effets toxiques probables par cette voie.

CONTACT AVEC LES YEUX : légèrement irritant, n'endommage pas les yeux.

INHALATION : des concentrations de vapeur supérieures à 100 ppm peuvent irriter les voies respiratoires ; la faible pression de vapeur rend le développement d'une telle concentration improbable dans un environnement industriel.

INGESTION : peut provoquer des troubles de l'estomac ; peut provoquer des diarrhées ; une dose massive (100ml) serait nécessaire pour produire des symptômes chez un humain de poids moyen.

EFFETS DE L'EXPOSITION CHRONIQUE

GÉNÉRAL : une exposition délibérée prolongée peut provoquer des craquelures de la peau et une dermatite.

SENSIBILISATION : n'est pas un sensibilisateur

EFFET REPRODUCTEUR : aucun effet connu sur les humains ou les animaux

SYNERGISTIQUE AVEC : non connu

TRIPOLYPHOSPHATE DE SODIUM 7758-29-4

Toxicité orale aiguë : LD 50 Souris : 3100 mg/kg

Autres effets toxiques sur les humains Dangereux en cas de contact avec la peau (irritant), d'ingestion, d'inhalation. Légèrement dangereux en cas de contact avec la peau (sensibilisant, perméable).

ACIDE ÉTHYLÈNE DIAMINE TÉTRA ACÉTATE 64-02-8

Toxicité orale aiguë : LD 50 Rat : 3030 mg/kg
Toxicité aiguë par voie cutanée : LD 50 Lapin : > 5000 mg/kg

MÉTASILICATE DE SODIUM 6834-92-0

Le danger des métasilicates de sodium, toutes voies confondues, provient de leur corrosivité due à leur forte alcalinité.

Toxicité orale aiguë : LD 50 Rat : 600 - 1350 mg/kg

Inhalation : Irritant pour le système respiratoire

Yeux : Corrosif. Peut provoquer de graves lésions oculaires, à moins d'être traité immédiatement.

Peau : Corrosif

Section 12 : Informations écologiques

ÉTHANOL, 2-BUTOXY 111-76-2

Toxicité aquatique LC50 Poisson : 1490 mg/L

Toxicité aquatique ED50 Crustacés : 550-1000 mg/L

ÉTHÉR MÉTHYLIQUE DE PROPYLÈNE GLYCOL 34590-94-8

Ce produit ne peut pas s'accumuler dans les tissus vivants ; ce produit est facilement et rapidement biodégradable en présence d'oxygène.

ACIDE ÉTHYLÈNE DIAMINE TÉTRA ACÉTATE 64-02-8

Le produit est pratiquement non toxique pour les poissons.

CL50 aiguë (vairon à tête plate) > 100mg/L

CL50 aiguë (crapet arlequin) 1030 mg/L

MÉTASILICATE DE SODIUM 6834-92-0

Considérations générales : les silicates solubles se dépolymérisent rapidement après dilution en espèces moléculaires impossibles à distinguer de la silice naturelle dissoute.

Ils se combinent avec des ions tels que Ca, Mg, Fe, Al et autres pour former des composés insolubles semblables aux constituants des sols naturels. Toutefois, le pH de la plupart des solutions de silicate non diluées est supérieur aux limites acceptables pour un déversement direct dans les masses d'eau.

Mobilité : non mobile

Biodégradabilité : non applicable aux substances inorganiques.

Accumulation : non

DONNÉES D'ÉCOTOXICITÉ

LC50 Poisson : 3185mg produit/litre (par analogie avec le silicate de sodium avec MR 3.36, 35%)

EC50 Bactéries : > 1000mg produit/litre (par analogie avec le silicate de sodium avec MR 3.36, 35%)

EC50 Daphnie : 4857mg produit/litre (par analogie avec le silicate de sodium avec MR 3.2, 35%)

Le cas échéant, les substances cancérogènes IARC, NPT et OSHA et les substances chimiques soumises aux exigences de déclaration de la SARA, titre III, section 313, sont identifiées dans la section III avec un "***". Des informations écologiques supplémentaires ne sont pas déterminées.

Section 13 : Considérations relatives à l'élimination

Éviter de respirer les poussières, les fumées, les gaz, les brumes, les vapeurs et les pulvérisations.

Se laver soigneusement les mains et les parties exposées après la manipulation.

Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation de ce produit.

Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé.

Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / un équipement de protection du visage.

EN CAS D'INGESTION : Appeler un CENTRE ANTIPOISON / un médecin en cas de malaise.

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'air frais et la maintenir dans un état confortable pour qu'elle puisse respirer.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer abondamment à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les lentilles de contact, si la personne en porte et si elles sont faciles à enlever. Continuer à rincer.

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

En cas d'irritation de la peau : Consulter un médecin.

Si l'irritation des yeux persiste : Consulter un médecin.

Éliminer le contenu / le récipient conformément aux réglementations locales.

MÉTHODE D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS : Consulter les autorités locales pour connaître les procédures d'élimination des déchets. Les conteneurs dépressurisés vides ne peuvent pas être réutilisés. Consulter les autorités fédérales, nationales et locales pour connaître les procédures approuvées.

Section 14 : Informations sur le transport

Nom officiel d'expédition DOT : (non réglementé)

Section 15 : Informations réglementaires

	CAS#	PEL	VLE
ÉTHANOL, 2-BUTOXY	111-76-2	25 PPM	25 PPM
ÉTHÉR MÉTHYLIQUE DU PROPYLÈNE GLYCOL	34590-94-8	100 PPM PEAU	100 PPM PEAU
TRIPOLYPHOSPHATE DE SODIUM	7758-29-4	NON ÉTABLI	NON ÉTABLI
ACÉTATE D'ÉTHYLÈNE DIAMINE TÉTRA	64-02-8	NON ÉTABLI	NON ÉTABLI
MATIÈRE INERTE	7732-18-5	NON ÉTABLI	NON ÉTABLI
MÉTASILICATE DE SODIUM	6834-92-0	15 MG/M3	10 MG/M3

Section 16 : Autres informations

Le cas échéant, les substances cancérogènes IARC, NPT et OSHA et les substances chimiques soumises aux exigences de déclaration de la SARA, titre III, section 313, sont identifiées dans la section III avec un "***".

Aucun test n'est requis pour certifier la conformité avec le règlement susmentionné. Les informations ci-dessus sont basées sur la date dont nous avons connaissance et sont censées être correctes à la date du présent document. Étant donné que les informations contenues dans le présent document peuvent être appliquées dans des conditions qui échappent à notre contrôle et que nous pouvons ne pas connaître, et que les données rendues disponibles après la date du présent document peuvent suggérer une modification de ces informations, nous n'assumons aucune responsabilité à cet égard. Ces informations sont fournies à condition que la personne qui les reçoit détermine elle-même si elles conviennent à l'usage qu'elle veut en faire.